



Congé longue maladie

Par Val59

Bonjour, je voulais avoir un renseignement car je suis agent territorial et je suis en congé longue maladie suite à une arthrodèse de la cheville, actuellement J ai eu une ostéosynthèse et 2 arthrodèse.il se trouve que je dois subir une autre arthrodèse mais il se trouve que je suis passée devant l expert et il m'a conseillé de reprendre en poste adapté agent d accueil plus en tant qu agent d entretien car l expert m a dit clairement qu ils veulent me mettre en retraite pour invalidité que ce n' est pas le but je n' ai que 46 ans et je ne vais pas toucher grand chose. Je lui ai expliqué que J avais déjà demandé un poste adapté suite à une ostéosynthèse, puis d une première arthrodèse mais on m'a mis en agent d entretien. Je voulais savoir si il y a un délai pour être en arrêt de maladie pour que je puisse me faire opérer car c'est vraiment compliqué pour moi pour la vie quotidienne déplacement, conduire ma voiture douleur...

Je vous remercie de votre compréhension et pour vos réponses